

**Rapport annuel
2005**

Portugal

Agri.Med

**Agriculture, pêche, alimentation
et développement rural durable
dans la région méditerranéenne**

**Rapport annuel
2005**

Portugal

Victor DORDIO,
Evoraconta-Gabinete de Consultores de Gestao de Empresas, Evora

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1 Cadre macro-économique	3
1.1 Evolution de l'économie nationale pendant l'année et perspectives	3
1.2 Le contexte économique international et ses implications sur l'économie nationale, plus spécifiquement sur le secteur agricole	4
1.3 Evolution des agrégats agricoles dans l'économie	5
2 Economie agro-alimentaire	9
2.1 Les productions agricoles	9
2.2 Les industries agro-alimentaires	10
2.3 Les consommations alimentaires	10
2.4 Les échanges extérieurs et taux d'auto-approvisionnement	12
3 L'économie de la pêche	15
3.1 Le secteur de la pêche	15
3.2 Infrastructure et équipements, notamment l'importance de la flotte	16
3.3 La production : tonnage des captures	17
3.4 La consommation des produits de la pêche	18
3.5 Les échanges de produits de la pêche	19
3.6 Les principales orientations de politique dans le domaine de la pêche	20
4 Principaux éléments de politiques agro-alimentaires et rurales	21
4.1 Evolution des politiques agricoles et alimentaires	22
4.2 Politiques de structures	24
4.3 Politiques de développement rural	26
4.4 Politiques de prix et de subventions	27
4.5 Agriculture et environnement	28
Annexes	31
Références	47

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1	Valeur ajoutée brute (prix constants) millions euros 5
Tableau 2	Population et emploi (1000) 6
Tableau 3	Tableau des ressources et des emplois. Agriculture et sylviculture (millions euros) 6
Tableau 4	Consommation humaine de quelques produits alimentaires 2001 (kg/tête) 11
Tableau 5	Taux d'auto-provisionnement, 2001 (%) 12
Tableau 6	Tableau des ressources et des emplois, pêche et aquaculture 16
Tableau 7	Flotte de pêche (tonnes et kw) 17
Tableau 8	Production totale –Captures et aquaculture (tonnes) 18
Tableau 9	Production vendue. Produits de la pêche 19
Tableau 10	Commerce extérieur des produits de la pêche (tonnes et milliers euros) 19

LISTE DES ANNEXES

	Page
Tableau 1	Comptes économiques de l'agriculture, des forêts et de la pêche. Résultats globaux (millions euros) 31
Tableau 2	Comptes économiques de l'agriculture. Résultats par culture, activité d'élevage et de forêt (millions euros) 32
Tableau 3	Nombre d'exploitations par taille et superficie, 1999 34
Tableau 4	Evolution des principales productions végétales, 2001-2003 35
Tableau 5	Evolution des principales productions animales, 2001-2003 36
Tableau 6	Prix à la production, 2001-2002 37
Tableau 7	Prix des principaux intrants, 2001-2002 38
Tableau 8	Principaux indicateurs des IAA, 2001 39
Tableau 9	Indicateurs des sous-secteurs des IAA, 2001 39
Tableau 10	Commerce extérieur total et agricole, 2001-2002 40
Tableau 11	Commerce extérieur agricole par principales régions, 2001-2002 (millions euros) 40
Tableau 12	Commerce extérieur agricole par produits, 2001-2002 41
Tableau 13	Soutien à l'agriculture par produits, 2002-2003 (millions €) 43
Tableau 14	Données sur le secteur de la pêche, 2001-2003 45

Au Portugal, la première moitié de l'année 2003 a été essentiellement consacrée par les acteurs du secteur agricole à la préparation économique et politique, des négociations qui se sont achevées au mois de juillet, avec l'approbation de l'ensemble des mesures qui composent la nouvelle réforme de la PAC. La deuxième moitié de l'année a été dédiée, par les professionnels, à l'analyse de ces mesures et à la préparation des actions pour les mettre en œuvre.

En ce qui concerne l'élargissement de l'Union aux nouveaux dix Etats-membres, prévu pour le 1^{er} mai 2004, aucune mesure ou attitude particulière, n'a été prise pour le secteur agro-alimentaire portugais, afin de faire face notamment à la concurrence des nouveaux pays.

L'année agricole 2003 peut être considérée comme bonne, avec une augmentation du revenu des agriculteurs (+2,5 %, des prix et -4,6 %, en volume).

Une autre particularité de l'année 2003 est l'attention apportée aux forêts qui occupent, maintenant, une place distincte dans les politiques agricoles. La chute des revenus des producteurs et celle de la production sont dues essentiellement aux grands incendies de l'été, où 371 milliers d'hectares de forêt ont été brûlés.

Le secteur des pêches subit une stagnation généralisée et survit péniblement aux réductions successives des quotas de capture, établies par la PCP (Politique commune des pêches).

1 Cadre macro-économique

1.1 - Evolution de l'économie nationale pendant l'année et perspectives

L'économie portugaise a subi pendant l'année 2003 une période de récession avec une croissance négative du produit intérieur brut (PIB) estimée par la Banque du Portugal à -1 % (-0,8 %, selon la Commission européenne - CE).

Ce fait, au-delà de révéler un processus d'évolution divergente par rapport à la Zone Euro, signifie une réduction de la richesse créée, la fermeture de nombreuses entreprises, l'augmentation du taux de chômage et la baisse des indicateurs du niveau de confiance des Portugais.

Le ralentissement de croissance du PIB peut s'expliquer comme étant la conséquence des ajustements économiques en cours dans le pays, aggravés par la faiblesse du cycle économique que traverse l'économie européenne. Les prévisions les plus récentes, tablent sur une reprise de la croissance en 2004, mais avec un taux inférieur à celui de la zone euro. Ce n'est qu'en 2005 que les taux de croissance du PIB seront à égalité, d'après l'OCDE.

L'évolution divergente vis-à-vis de la zone euro et surtout des pays qui nous sont plus proches, tels que l'Irlande ou la Grèce, remet en cause la politique de « *catching-up* » de la convergence réelle de l'économie portugaise.

Le taux de chômage a augmenté progressivement tout au long de l'année, pour atteindre 6,4 %, valeur la plus élevée depuis six ans, correspondant à une augmentation de 25,5 % par rapport à l'année précédente, où il était de 5,1 % (décembre 2002).

Le taux d'inflation, calculé selon les prix à la consommation, a évolué favorablement pendant l'année 2003, 3,3 %, soit moins 0,3 % par rapport à décembre 2002. La demande intérieure a diminué progressivement depuis le dernier trimestre de 2001, en raison du taux très élevé de l'endettement des familles. D'autres indicateurs, tels que l'investissement, la consommation (privée et publique) ont aussi enregistré une tendance à la baisse. Le seul indicateur traduisant une évolution positive est celui du déficit extérieur, résultant d'une augmentation des exportations (+3,1 %) et d'une diminution des importations (-2,9 %). Ce comportement s'explique en partie, d'après les experts, par une amélioration de la compétitivité des entreprises portugaises, basée sur une croissance modérée des salaires.

Les analystes considèrent que l'année 2003 est caractérisée par la récession et « l'obsession » du gouvernement pour les comptes publics, dans le but de contrôler le déficit budgétaire avec des mesures portant sur les investissements publics, la

réduction des dépenses publiques, la vente du patrimoine de l'Etat (bâtiments, participations au capital des entreprises, cession des crédits fiscaux...).

Malgré tout, en 2003, le déficit public a été de 2,8 % du PIB, valeur située dans les limites établies par la Commission Européenne. Mais la valeur du déficit aurait été de 5,3 % du PIB, en l'absence des mesures exceptionnelles et des recettes mentionnées au paragraphe précédent.

L'évolution de la dépense (+4,3 %) et de l'investissement publics n'a pas eu l'impact envisagé car il y a eu une réduction des recettes fiscales (-3,1 milliards d'euros), due soit à la récession de l'activité économique, soit à la perte d'efficacité du recouvrement des impôts par l'administration fiscale. L'ensemble des recettes courantes a enregistré une croissance de 2,2 %, pendant l'année 2003.

1.2 - Le contexte économique international et ses implications sur l'économie nationale, plus spécifiquement sur le secteur agricole

La situation de la conjoncture nationale est fortement conditionnée par l'état de l'économie mondiale du fait que l'économie portugaise est une petite économie ouverte. De ce fait, la reprise de l'économie portugaise est ainsi déterminée par l'évolution de la demande extérieure.

L'année 2003 a démarré sous des auspices peu optimistes, en raison de l'éminence de la guerre en Irak. Après la victoire rapide des américains et de leurs alliés, le climat géopolitique s'est stabilisé et la confiance des agents économiques s'est vite rétablie, ce qui a permis, entre autres faits, la diminution des oscillations du cours du pétrole.

Ainsi, la CE estime une croissance du PIB mondial, pendant l'année 2003, de l'ordre de 3,3 % (plus 0,5 %, par rapport à 2002), ce fait étant plus notable dans les pays asiatiques (Japon inclus), aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

L'économie européenne est celle dont la croissance est la plus modérée (0,4 %, selon la CE). Les économies américaine et japonaise présentent déjà des indicateurs révélant un plus grand dynamisme, en particulier avec des taux de croissance des PIB respectifs et des indices boursiers (Dow Jones et Nikkei) présentant des variations très positives et bien meilleures qu'en Europe.

Dans la zone euro, l'augmentation des déficits publics de 0,6 %, jusqu'à atteindre la moyenne de 2,8 %, a été le fait le plus remarquable et qui a mérité la plus grande attention de la part des autorités monétaires, en particulier la Banque centrale européenne. Quelques pays – Allemagne, France, Italie et Portugal – avaient déjà dépassé le seuil des 3 % admis par le Pacte de stabilité et de croissance, n'ayant pu atteindre leurs objectifs, leurs finances publiques ont été suivies de très près par la BCE et par la CE, en vue de leur redressement conformément aux règles de discipline en matière budgétaire.

Finalement, l'année 2003 a été caractérisée par l'augmentation du taux de chômage (8,9 %, à la fin de l'année) et par une lente croissance de la productivité.

La croissance de l'économie européenne, la plus importante pour l'économie portugaise car représentant plus des deux tiers du commerce extérieur, est fortement déterminée par le taux de change de l'euro face au dollar (en 2003, la monnaie européenne a subi une réévaluation de 20,4 % par rapport à la monnaie américaine) et par le taux de chômage de la zone euro, aboutissant à une perte progressive de compétitivité sur les marchés internationaux.

En bref, l'économie mondiale a révélé, à la fin de l'année, des symptômes de récupération de la récession qui a caractérisé la période 2001-2003, laissant entrevoir une reprise économique pour l'année 2004 et pour les années suivantes.

1.3 - Evolution des agrégats agricoles dans l'économie

Le poids du secteur de l'agriculture, sylviculture et pêches représente actuellement à peu près 3 % du PIB, avec de petites variations annuelles, comme nous pouvons constater sur le tableau suivant.

Tableau 1 - Valeur ajoutée brute (*prix constants*) (millions euros)

	2000	2001	2002	2003
1. Agriculture, sylviculture et pêche	3867,508	4286,821	4233,594	4298,47
2. PIB	115548,2	122549,6	128458,3	129907,8
(1)/(2) %	3,35	3,50	3,30	3,31

Source : Contas Nacionais Trimestrais – 2.º Trim. 2004 – INE, Lisbonne, 2004.

Il semble qu'un des faits les plus remarquables, mais aussi paradoxal, est la création de 18 700 nouveaux emplois dans le secteur agricole, en 2003, ce qui représente, d'après l'Institut national de statistique, une augmentation de 3,1 % par rapport à l'année précédente. Sur le tableau 2 nous pouvons constater l'évolution de la population active employée dans le secteur de l'agriculture, sylviculture et pêches, où ce phénomène n'est pas mis en évidence, car il ne concerne que le sous-secteur de l'agriculture.

En effet, nous pouvons constater une augmentation de 500 actifs entre 2002 et 2003, dans l'ensemble de l'agriculture, sylviculture et pêches, ce qui signifie que l'augmentation de 18 700 emplois dans le sous-secteur de l'agriculture a été compensée par une diminution de 18 200 emplois dans les autres deux sous-secteurs, la sylviculture et les pêches. Malgré cette réduction, le pourcentage d'actifs dans le secteur primaire reste encore élevé.

En 2003, et comparativement à l'année 2002, l'indice des prix des produits agricoles a enregistré une augmentation de 3,3 %, ce qui est dû, principalement à l'augmentation de 4,8 % de l'indice des prix des produits végétaux, et de 1,4 % de l'indice des prix des produits animaux.

Tableau 2 - Population et emploi (1 000)

Population active	2000	2001	2002	2003
1. Agriculture, sylviculture et pêche	647,5	634,7	621,0	621,5
2. Total de l'économie	5 058,8	5 119,2	5 057,2	5 057,5
(1)/(2) %	12,8	12,4	12,3	12,3

Source : Boletim Estatístico – Banco de Portugal, Lisbonne, avril 2004.

**Tableau 3 - Tableau des ressources et des emplois.
Agriculture et sylviculture (millions euros)**

	1998	1999	Variation (%)
Ressources			
Production	5 546	5 699	+2,8
Importation de biens et services	2 042	1 804	-11,7
<i>Total des ressources à prix de base</i>	7 588	7 503	-1,1
Marges commerciales	1 134	1 214	+7,1
Impôts sur les produits	134	148	+10,5
Subventions aux produits	-412	-433	+5,1
<i>Total des ressources à prix d'acquisition</i>	8 445	8 431	-0,2
Emplois			
Consommations intermédiaires	5 652	5 593	-1,0
Dépenses de consommation finale	2 255	2 285	+1,3
Formation brute de capital fixe	338	352	+4,2
Exportations de biens et services	200	200	0
<i>Total des emplois à prix d'acquisition</i>	8 445	8 431	-0,2

Source : Contas Nacionais, INE, Lisbonne, 2003.

Le tableau 3 détaille la composition des ressources et des emplois du produit dans le secteur de l'agriculture et sylviculture, dans les années 1998 et 1999, les dernières pour lesquelles les données ont été publiées. Dans l'ensemble de l'économie nationale, les ressources et les emplois ont été en 1998 et 1999, respectivement de 246 413 et 262 124 millions d'euros, ce qui représente un poids du secteur agricole et forestier de 3,43 % et 3,22 %, comparables à ceux trouvés pour la VAB, au tableau 1.

L'indice des prix de biens de consommation courante dans l'agriculture a enregistré une évolution positive, par rapport à l'année 2002 (+4 %), et 3,7 % pour l'indice des prix des biens d'investissement.

Le revenu net des exploitants agricoles a eu une évolution positive de +6,3 % en 2003, expliquée par l'augmentation des prix agricoles associée à la diminution des consommations intermédiaires (-2 %) et à l'augmentation des aides et subventions.

2 *Economie agro-alimentaire*

2.1 - Les productions agricoles

Les principales données sur la production agricole en 2003 concernent principalement les céréales, les fruits, le vin, l'huile d'olive, la volaille et le lait, productions qui ont été suivies très attentivement par l'Institut national de statistique, et dont les résultats publiés nous permettent d'avancer les affirmations incluses aux paragraphes suivants.

Le sous-secteur du vin, par son importance dans l'économie agro-alimentaire nationale est celui qui mérite le plus de suivi par les autorités administratives y compris les statistiques. Ainsi, sont publiées régulièrement des prévisions sur la production et à la fin de la campagne des informations précises sont diffusées. Par exemple, pour la région du Douro, où sont produits le *Vin de Porto* et l'AOC *Douro*, la production de vin a atteint les 281 milliers de tonnes (mesure utilisée par l'organisme de coordination interprofessionnel), 14,7 % supérieur à la moyenne (245 000 tonnes).

Cette augmentation de la production des vins de la région du Douro est due à des conditions climatiques favorables, une année sèche et chaude avec des températures exceptionnelles constatées à l'époque de la floraison, ce qui détermine la survie et la taille des raisins.

Pour l'huile d'olive, la production annuelle a atteint les 36, 2 millions de litres, ce qui représente +17 % que l'année précédente, mais qui reste encore en dessous (-4 %) de la moyenne des cinq dernières campagnes (1998-2002). La bonne qualité des olives a permis un rendement élevé de l'huile obtenue aussi bien qu'une bonne qualité avec un taux d'acidité réduit.

Les céréales ont subi une forte réduction au niveau des surfaces cultivées (-20 %, par rapport à l'année précédente), et au niveau des quantités obtenues : blé (-60 %), avoine (-40 %), triticales (-47 %), orge (-34 %) et seigle (-20 %), ce fait étant la conséquence d'une mauvaise année climatique, présentant une forte pluviosité en automne, et des températures élevées à la fin du printemps.

La production des fruits a aussi subi les conséquences des aléas climatiques en 2003 avec une réduction de production pour les principales cultures, dont les poires (-30 %), les pommes (-5 %), les pêches (-6 %), les cerises (-29 %), les kiwis (-6 %), etc.

2.2 - Les industries agro-alimentaires

La production de viande de volaille a enregistré une diminution de 12,1 % par rapport à l'année précédente, due en particulier à la crise des nitrofurans qui s'est déclenchée au mois de mars. Cette crise a touché tous les secteurs de la filière dès la multiplication (œufs) jusqu'à l'abattage. La viande de dindon a été la plus affectée, car elle seule a subi une réduction de 21 % par rapport à 2002. Les autres produits de volaille, les canards, le poulet fermier, etc., ont subi aussi des diminutions de leur production, mais à une échelle plus faible.

La production de lait a suivi une tendance à la baisse de quelques autres produits agro-alimentaires. En effet, le lait de vache, dont la production globale a été de 1 919 millions de litres, subit une réduction de 6 % par rapport à l'année précédente, fait qui peut être expliqué par le dépassement des quotas de production au cours de la campagne 2002-2003. Pour les autres types de lait, l'évolution a été différente, ainsi pour le lait de brebis, nous avons constaté une augmentation (+1 %), tandis que pour le lait de chèvre on signale une réduction (-3 %).

Quelques sous-secteurs de l'industrie agro-alimentaire portugaise suivent très attentivement la réforme de la PAC-2003. C'est notamment le cas des industries de l'huile d'olive et du tabac et avec moins d'impact les industries du coton et de houblon, où les altérations des mesures de politique déjà connues ont provoqué une réaction négative des agents économiques concernés.

2.3 - Les consommations alimentaires

Le modèle de consommation alimentaire au Portugal est celui que nous appelons de diète méditerranéenne, avec une utilisation accrue de poisson, situation que nous ne trouvons qu'au Japon. En Europe du Sud, même si l'Espagne ou la Grèce ont des valeurs élevées de consommation de poisson et si leurs modèles alimentaires sont aussi méditerranéens, c'est le degré de consommation de poisson, surtout frais, qui différencie le Portugal de ces deux pays.

Le tableau 4 met en évidence les valeurs de consommation annuelle par tête, au Portugal et, pour comparaison, dans l'Union Européenne à 15 Etats membres. On peut observer la différence de consommation de certains produits, en particulier ceux qui sont les plus représentatifs de la diète méditerranéenne, dont les céréales et les pommes de terre. D'autres produits, tels que l'huile d'olive et le vin, peuvent aussi confirmer cette typicité de la consommation méditerranéenne au Portugal.

Par exemple, la consommation d'huile d'olive, par tête, est dans l'UE-15 de 4,69 litres/an, tandis qu'elle est de 6,1 litres au Portugal, soit 30 % plus élevée. En ce qui concerne le vin en 2001, la consommation *per capita* au Portugal était de 66,2 litres, tandis que pour l'UE-15 elle était de 46,6 litres, soit une consommation portugaise 42 % plus élevée.

En ce qui concerne la consommation alimentaire, la sécurité a mérité une attention toute particulière sur les plans du contrôle et de la fiscalisation, qui relèvent de la compétence de l'Agence pour la qualité et la sécurité alimentaire, dont le logo se trouve ci-après. Ces actions couvrent toutes les étapes de la filière des exploitations agricoles, abattoirs, IAA, établissements commerciaux, restaurants, hôtels, etc. et les produits alimentaires importés.



Tableau 4 - Consommation humaine de quelques produits alimentaires 2001 (kg/tête)

Produit	Portugal	EUR-15
Céréales , dont :	91,0	89,4
blé	77,5	79,0
seigle	3,4	3,4
maïs	9,1	5,6
riz	15,5	::
Pommes de terre	98,6	75,3
Sucre	30,5	::
Produits laitiers , dont :		
produits frais	117,3	::
fromage	10,3	::
beurre	1,7	::
Œufs	9,0	13,6
Viande , dont	103,4	95,9
bovin	15,4	17,9
porc	43,6	43,1
volailles	31,2	23,4
ovins et caprins	3,5	3,4

Source : Commission Européenne (Eurostat).

Les données disponibles sur les actions de contrôle et fiscalisation alimentaires sont impressionnantes :

- 3,7 millions d'animaux vivants, sur 124 milliers d'exploitations ;
- 180 millions de volaille, 2,3 millions de porcs, 1,3 million d'ovins et caprins, 400 milliers de bovins, dans les abattoirs ;
- 100 milliers de tonnes de poisson, aux points de débarquement ;
- 8 500 actions de contrôle et inspection, dont 350 mille tonnes de produits ont été vérifiées ;
- 130 milliers d'analyses médicales pour détection de maladies animales (BSE, etc.) et pour vérifier la présence de substances interdites ;
- 1 500 agents et 100 millions d'euros ont été engagés dans ces opérations.

2.4 - Les échanges extérieurs et taux d'auto-provisionnement

Tableau 5 - Taux d'auto-provisionnement, 2001 (%)

Produit	Portugal	EUR-15
Céréales , dont :	33	114
blé	20	116
seigle	81	147
orge	12	123
maïs	41	99
riz	51	::
Pommes de terre	64	100
Sucre	18	::
Végétaux frais	145	::
Fruits frais , dont :	59	::
agrumes	80	::
Produits laitiers , dont :		
produits frais	95	::
fromage	81	::
beurre	147	::
Œufs	98	102
Viande , dont	75	106
bovin	59	109
porc	63	107
volaille	99	106
ovins et caprins	64	79

Source : Commission Européenne (Eurostat).

Même si l'auto-provisionnement ne constitue pas aujourd'hui une préoccupation majeure pour les économies agro-alimentaires des pays développés, elle reste néanmoins un indicateur important d'évaluation de la capacité d'un pays à produire les biens alimentaires dont il a besoin pour nourrir sa population.

A quelques rares exceptions, le Portugal reste toujours déficitaire en produits alimentaires de base, comme le montre le tableau 5.

L'autosuffisance alimentaire n'est atteinte que pour les végétaux frais, le beurre et la volaille. Les cas des céréales et du sucre illustrent clairement à la fois, l'inadéquation des conditions climatiques, en particulier, et l'incapacité des structures productives à accroître la production de ces biens, pour lesquels il existe, d'ailleurs, des quotas qui limitent leur production et empêchent l'expansion des surfaces cultivées, soit en céréales, soit en betteraves à sucre.

Il n'est donc pas étonnant que le solde de la balance alimentaire soit fortement négatif, comme on peut le constater dans les tableaux 3 et 10, de l'annexe, où le bilan entre les importations et les exportations de biens et services de l'agriculture

et sylviculture est négatif (2 778,8 millions d'euros, en 2002, soit 44,4 % de la production agricole nationale).

En bref, compte tenu des exportations, quelques 909,2 millions d'euros en 2002, le Portugal ne produit qu'à peu près 70 % de ses besoins de consommation alimentaire. Il s'agit d'une situation chronique qui persiste depuis longtemps et dont les causes sont multiples et difficiles à enrayer (faiblesse des structures agraires, quotas à la production...).

3 *L'économie de la pêche*

3.1 - Le secteur de la pêche

Le revenu de la pêche, en 2003, d'après l'indicateur de « revenu net de l'exploitant », a augmenté de 4 %, en termes nominaux, par rapport à l'année précédente. Cette évolution positive s'explique par l'augmentation de la valeur de la production de la branche (+2,2 %), la croissance de la consommation intermédiaire (+4,4 %) et l'augmentation conséquente de la VAB de 1,4 %, à prix courants — bien que l'indice des prix de la production de la pêche ait été négatif (-4,2 %), situation qui ne s'est pas produite depuis le début des années 90.

Malgré le fait que la VAB de la pêche, à prix courants, montre une évolution positive depuis 1994, son augmentation est inférieure à celle de la VAB totale et se traduit par une perte d'importance du secteur de la pêche dans l'économie nationale, où il est passé de 0,9 % en 1986, à 0,7 % en 1991 et, finalement, à 0,4 % en 1999.

Le tableau 6 met en évidence les ressources et les emplois du produit du sous-secteur de la pêche et de l'aquaculture dans l'ensemble de l'économie nationale. Les ressources et les emplois ont été en 1998 et 1999, respectivement de 246 413 et de 262 124 millions d'euros, soit un poids du sous-secteur des pêches et de l'aquaculture de 0,37 % et 0,36 %. Ces valeurs montrent bien le faible poids de l'ensemble économique des pêches, y compris l'aquaculture, dans l'économie portugaise.

L'année 2003 a été pour le secteur de la pêche au Portugal un champ de discussion permanente sur les mesures de politique mises en œuvre ou issues de Bruxelles.

En effet, tout au long de l'année et suite à la révision de la PCP – Politique commune des pêches – à la fin de 2002, les agents du secteur ont mené une vraie « guerre diplomatique » pour empêcher la libéralisation de l'accès aux 200 miles marins de la ZEE portugaise, des embarcations de l'extérieur.

Le fruit de cette lutte a été positif pour les agents économiques concernés, car ils ont réussi à garantir un accès limité et contrôlé d'à peine plus de 32 bateaux espagnols jusqu'au maximum des 12 miles marins et avec une contrepartie de réciprocité identique des autorités espagnoles.

Vers la fin de l'année, une autre mesure politique avancée par la Commission européenne, pour l'établissement des TCA – Totaux de captures admissibles en 2004, a relancé l'agitation au sein du secteur. Cette fois-ci les patrons et les salariés, à travers les associations professionnelles respectives, ont réagi très fortement contre les mesures proposées.

Tableau 6 - Tableau des ressources et des emplois, pêche et aquaculture (millions d'euros)

	1998	1999	Variation (%)
Ressources			
Production	507	506	-0,2
Importation de biens et services	104	136	+30,8
<i>Total des ressources à prix de base</i>	611	641	+4,9
Marges commerciales	257	268	+4,3
Impôts sur les produits	24	25	+4,2
Subventions aux produits	-1	-2	+100
<i>Total des ressources à prix d'acquisition</i>	892	933	+4,6
Emplois			
Consommations intermédiaires	201	209	+4,0
Dépenses de consommation finale	630	656	+4,1
Formation brute de capital fixe	0	0	0
Exportations de biens et services	62	68	+9,7
<i>Total des emplois à prix d'acquisition</i>	892	933	+4,6

Source : Contas Nacionais, INE, Lisboa, 2003.

Ces mesures portaient sur deux aspects concrets : 1) la limitation très sévère des quotas de capture de certaines espèces (épinuche, sole, maquereau, anchois) et 2) la limitation à 39 jours par trimestre pour l'activité de pêche de chaque bateau, ce qui représente la moitié de la moyenne actuelle. Les associations socio-professionnelles ont classé ces mesures dans une « *stratégie de destruction du secteur* » menée par Bruxelles.

3.2 - Infrastructure et équipements, notamment l'importance de la flotte (nombre de bateaux, tonnage, puissance en kw, emploi)

La structure productive de l'aquaculture était composée par 1 438 exploitations/établissements en activité, dont 1 417 (98,5 %) possèdent une licence. Ces entreprises occupent une superficie de 1 735 ha, soit 1,29 ha par exploitation, en moyenne, ce qui permet de les classer dans la catégorie des « petites et moyennes entreprises ».

Le tableau 7, élaboré avec les données disponibles d'Eurostat, montre l'évolution de quelques indicateurs de la flotte de pêche au Portugal au cours de la période 1994-2002. Les informations les plus significatives concernent la diminution en valeur absolue du nombre de navires, du tonnage total et de la puissance totale de la flotte de pêche portugaise. Néanmoins, la valeur du tonnage moyen par bateau a augmenté (+7,7 %) ainsi que la puissance moyenne par bateau (+16,3 %), ce qui signifie qu'au bout de 10 ans, les bateaux portugais qui ont pu résister sont plus lourds et plus puissants. Ce sont les plus faibles qui sont éliminés en premier.

L'Institut national de la statistique (INE) a diffusé (16 juin 2004) les données sur la situation du secteur de la pêche, en 2003, ce qui permet de compléter le tableau précédent, par exemple. En ce qui concerne la flotte, on peut constater que le nombre de navires est de 10 262 (-1,58 %), le tonnage total est de 114 308 (-2,07 %) et la puissance totale de 399 046 kw (-0,53 %).

Tableau 7 - Flotte de pêche (tonnes et kw)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
1. Nbre de navires	12 600	12 101	11 524	11 376	11 114	10 863	10 718	10 465	10 427
2. Tonnage total	131 114	125 418	123 382	120 854	116 525	116 954	115 472	116 688	116 734
3. Puissance totale	416 364	396 943	392 157	393 102	389 166	393 755	395 851	401 060	401 186
(2)/(1) Tons.	10,4	10,4	10,7	10,6	10,5	10,7	10,8	11,2	11,2
(3)/(1) KW	33,1	32,8	34,0	34,6	35,0	36,3	36,4	38,3	38,5

Source : Eurostat – Communautés européennes, 2003.

D'autres informations sur les caractéristiques de la flotte de pêche portugaise, publiées par l'INE, concernent la répartition entre petits, moyens et grands bateaux, les premiers représentant 86,5 % de l'ensemble (8 877 bateaux) avec seulement 8,2 % du tonnage total (9 373 tonnes), c'est-à-dire un tonnage moyen de 1,06 tonne par bateau, très loin des 11,14 tonnes moyennes de la flotte.

D'autres données fournies par l'INE concernent l'évolution du nombre de bateaux, et les ports d'enregistrement. Les 10 262 bateaux de la flotte de pêche portugaise sont enregistrés dans 43 ports du pays, 32 sur le continent, 9 aux Açores et 2 à Madère. Le renouvellement de la flotte résulte de la disparition de 428 bateaux et de l'entrée de 252 nouveaux bateaux.

3.3 - La production: tonnage des captures

Le tableau 8 rassemble des données fournies par Eurostat sur la production de l'aquaculture dans l'Union européenne, où n'ont été retenus que les chiffres concernant le Portugal et l'ensemble des 15 Etats membres. Sur la période couverte par les données, on constate une évolution négative de la production, malgré une augmentation significative (+31 %) de la production de l'aquaculture dont le faible poids dans l'ensemble ne permet pas d'impacts positifs plus importants.

Selon les dernières données de la production de la pêche, en 2003 (Institut national de la statistique, 16 juin 2004), les captures ont atteint les 151 577 tonnes (+2,2 %, qu'en 2002) avec une valeur globale de 271 593 milliers d'euros (+1,7 %, idem). Ces chiffres confirment la tendance à la diminution graduelle des quantités capturées au Portugal, à moyen et long terme.

Tableau 8 - Production totale – Captures et Aquaculture (tonnes)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
1. Production totale – Portugal	293 886	269 062	263 979	264 152	226 713	231 695	217 102	196 689	198 914
1.1. Aquaculture	5 970	6 561	4 981	5 364	7 185	7 563	6 268	7 538	7 824
1.2. Captures	287 916	262 501	258 998	258 788	219 528	224 159	210 834	189 151	191 090
2. Production totale – EUR 15	7 343 048	7 840 175	8 331 938	7 827 769	8 007 744	8 001 101	7 587 215	7 450 353	7 414 166
(1)/(2) %	4,01	3,44	3,17	3,38	2,84	2,90	2,87	2,64	2,69

Source : Eurostat – Communautés européennes, 2003.

3.4 - La consommation des produits de la pêche

Il n'existe pas au Portugal de statistiques sur la consommation des produits de la pêche. Pour y arriver, il faut chercher d'autres ventilations statistiques et ignorer les stocks, qu'on estime nuls ou insignifiants, c'est-à-dire que, par exemple, dans le cas des statistiques de produits vendus, on considère qu'ils ont été totalement consommés pendant la période sur laquelle portent les données.

Toutefois, les statistiques des produits vendus ne concernent que les industries agro-alimentaires, c'est-à-dire les produits transformés et non plus les produits frais qui, pourtant représentent la plus grande partie de la consommation des produits de la pêche. Pour estimer cette consommation il faudrait à partir des statistiques sur les quantités de poisson débarquées et issues de l'aquaculture, ajouter les importations et soustraire les exportations et, encore, tenir compte des quantités servant de matière première aux industries agro-alimentaires de la pêche. D'après les statistiques de la FAO, la consommation *per capita* est de 23,9 kg par an dans l'Union européenne des 15 Etats membres et de 58,5 kg par an au Portugal, ce qui est presque deux fois et demi plus élevé. L'Espagne et la France, avec respectivement 37,3 kg et 28 kg viennent ensuite. Le tableau 9 fournit les quantités et les valeurs des produits de la pêche transformés, sous forme surgelée ou en conserve.

Tableau 9 - Production vendue. Produits de la pêche

Produits	1999		2000		2001	
	Quantité T	Montant milliers €	Quantité T	Montant milliers €	Quantité T	Montant milliers €
Poissons de mer surgelés	22021	57082	21585	55899	23333	73570
Poissons d'eau douce surgelés	336	1530	183	812	264	1160
Filets et morceaux surgelés	10122	34762	11529	48973	13009	44906
Morue sèche salée	31578	207179	36045	251526	31049	231186
Préparations/ conserve sardines	21909	56531	20595	54502	18669	51847
Préparations/ conserve thon	16433	66196	14144	56873	12125	67297
Préparation/ conserve maquereau	7151	12325	4141	10136	4288	10485
Mollusques surgelés	6065	16093	5681	15958	9096	31898
Crustacés surgelés	721	5137	996	8408	1551	14688
Total	128967	482203	128924	531916	127761	559660

Source – Estatísticas Agro-Industriais 1999-2001, INE, 2003.

3.5 - Les échanges de produits de la pêche

Le panorama des échanges des produits de la pêche est tout à fait similaire à celui des produits alimentaires agricoles, décrit au point 2.3. Le solde de la balance commerciale des produits de la pêche est fortement négatif et il n'y a pas de perspective d'inversion de cette tendance à court ou moyen terme.

Les exportations, ne représentent en moyenne qu'un tiers des importations, situation qui reste stable depuis une décennie comme on peut le constater dans le tableau 10. Les importations, en 2002, ont atteint presque le double (+1,76) de la production domestique et si l'on tient compte des exportations, on en conclut que le Portugal ne produit que 45 % de ses besoins alimentaires de la pêche qu'il consomme.

Tableau 10 - Commerce extérieur des produits de la pêche (tonnes et milliers euros)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
1. Importations									
1.1. Quantité	291 427	287 053	318 658	317 242	329 350	359 157	338 655	351 101	339 163
1.2. Valeur	597 123	603 961	654 803	689 679	851 163	983 726	963 123	1 081 340	1 004 606
Exportations									
2.1. Quantité	93 610	104 247	104 944	95 283	96 158	103 239	98 735	101 120	103 497
2.2. Valeur	204 733	225 448	255 306	253 850	250 131	271 859	319 310	320 889	321 260
Balance Commerciale									
3.1. Quantité	-197 817	-182 805	-213 714	-221 959	-233 191	-255 918	-239 920	-249 981	-235 666
3.2. Valeur	-392 390	-378 512	-399 497	-435 828	-601 032	-711 867	-643 814	-760 451	-683 346

Source : Eurostat – Communautés européennes, 2003.

Les raisons de cette situation sont à peu près identiques aux raisons évoquées pour la production agricole : faiblesse des structures, démantèlement de la flotte, imposition des quotas de capture, etc. Cette situation justifie l'attention et l'engagement des acteurs du secteur dans les négociations à Bruxelles, dans le cadre de la Politique commune des pêches.

3.6 - Les principales orientations de politique dans le domaine de la pêche

Au cours de l'année 2003, les orientations de politique dans le domaine de la pêche révèlent que les autorités portugaises sont en train de mettre en place des mesures de gestion des ressources de la pêche en établissant, par exemple, la prohibition de certains maillages, les limitations et les calendriers pour les captures, les dimensions minimales des espèces, etc.

En outre, les armateurs et les pêcheurs ont pris des mesures volontaires pour assurer, par exemple, la bonne gestion des captures de sardine, une espèce très appréciée au Portugal, car ils ont relevé des signes alarmants sur l'état actuel de cette espèce, en termes quantitatifs. Les chiffres sont révélateurs : dans les années 70, la capture annuelle moyenne était de 150 milliers de tonnes, dans les années 80 ces quantités ont augmenté pour atteindre les 208 milliers de tonnes et, aujourd'hui, elles n'atteignent que 75 milliers de tonnes (-64 %).



Le *MARE* – Programme pour le développement durable du secteur des pêches, est l'outil qui contient l'ensemble des orientations et des mesures d'appui au secteur, auquel cinq objectifs ont été assignés :

- renforcer la compétitivité et consolider le tissu économique des trois sous-secteurs qui le composent : la pêche, l'aquaculture et l'industrie transformatrice ;
- sauvegarder durablement les ressources de la pêche et procurer des sources complémentaires d'approvisionnement en poisson ;
- améliorer les connaissances et la capacité professionnelle des acteurs économiques de la filière pour qu'ils deviennent agents du processus de développement du secteur ;
- promouvoir la diversification des activités des communautés de pêcheurs ;
- valoriser le potentiel scientifique à travers les actions de recherche-développement du secteur.

Dans cet esprit, le gouvernement a créé le *Prix annuel des pêches*, par le décret du 14 février. L'objectif de ce Prix est la reconnaissance, l'incitation et la promotion de l'activité du secteur, dans les domaines de la production, de la transformation et de la commercialisation, dans leur qualité de garants d'un développement économique et social durable, équilibré et respectueux des ressources naturelles.

4 Principaux éléments de politiques agro-alimentaires et rurales

Les principaux éléments de politiques agro-alimentaires et rurales au Portugal sont énoncées dans le document d'orientation d'action gouvernementale « Les Grandes options de politique pour 2003-2006 ».

Dans ce document, le chapitre 7 est dédié à l'agriculture, on peut y lire que « l'agriculture portugaise vit, actuellement, une des périodes les plus délicates de son histoire. D'une part, elle doit faire face à de grandes transformations et défis au niveau européen et mondial (Réforme de la PAC, élargissement de l'UE, libéralisation des marchés mondiaux dans le cadre de l'OMC) et, d'autre part, elle doit faire face à un déficit d'encadrement et est significativement distante des standards européens.

Par ailleurs, les agriculteurs portugais sont, simultanément, les moins soutenus par les aides de la PAC et les plus pénalisés par le régime des quotas et des autres limitations à la production... ».

Le gouvernement portugais estime donc qu'il est « indispensable et urgent d'introduire dans la politique agricole une dynamique généralisée de changement, de confiance et d'espoir dans le futur ».

Pour y arriver il faut, selon le gouvernement : « produire davantage et mieux, respecter l'environnement et en considérant que l'agriculture joue une multitude d'autres fonctions qui la justifient et la valorisent ».

Une bonne partie de l'activité politique nationale vers le secteur agricole, en 2003, a été consacrée à la définition d'une stratégie pour la Réforme de la PAC, qui s'est achevée au mois de juillet. « Les Grandes options de politique pour 2003-2006 » énonçaient les principales lignes d'orientation que le Ministre de l'agriculture devrait adopter au cours des négociations de la Réforme de la PAC.

Finalement en 2003, une nouvelle approche de la « *Politique nationale pour l'Agriculture et les Forêts* », a été approuvée et sera applicable jusqu'en 2006. Les principales nouveautés de cette politique sont les suivantes, d'après le même document :

- établissement d'un « *Contrat Agri – Forestier National* » avec les organisations et entités agricoles et rurales représentatives ;
- réforme profonde de la structure et du fonctionnement du Ministère de l'agriculture et des services qui lui sont associés, incluant un effort permanent de requalification professionnelle des cadres techniques ;

- réorientation globale et conjuguée de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, à travers un système coordonné ;
- définition d'une responsabilité coordonnée pour le secteur forestier et la diminution du nombre des décideurs concernés par la filière ;
- appui au partage de la gestion de la politique agricole avec les organisations agricoles dotées de représentativité et avec une capacité technique reconnue ;
- appui au développement des structures inter-professionnels, comme une forme privilégiée de promotion et organisation pour la commercialisation des produits agricoles ;
- adoption d'un référentiel de priorités qui valorise la compétitivité, la protection de l'environnement, la qualité et la spécificité, l'innovation, la multifonctionnalité et la diversification économique des exploitations agricoles et des zones rurales.

Pour y arriver, la politique nationale agricole cherchera, de plus, à rétablir la confiance des consommateurs en mettant en œuvre un ensemble de mesures :

- appui à un « *Programme national de promotion de produits agricoles* » ;
- réalisation d'actions de contrôle et de fiscalisation, et d'information auprès du public de façon transparente et rigoureuse ;
- création d'une campagne nationale de sensibilisation des consommateurs pour une reconnaissance de la qualité des produits et des processus de production et de transformation ;
- réalisation d'une campagne continue de sensibilisation des producteurs pour l'usage de pratiques agricoles respectueuses de la qualité des aliments.

4.1 - Evolution des politiques agricoles et alimentaires

Pour leur mise en œuvre, les politiques agricoles et alimentaires nationales sont appuyées par des programmes structurels, négociés avec la Commission européenne pour la durée des QCA et qui, de ce fait, sont co-financés par Bruxelles. AGRO est le nom du Programme opérationnel agriculture, développement rural et pêches, qui est le principal outil de politique du Ministère de l'Agriculture, pour la période 2000-2006.

L'objectif principal d'AGRO est celui de promouvoir la modernisation de l'agriculture par l'octroi de subventions à l'investissement dans les entreprises agricoles, agro-industrielles et forestières, aussi bien que d'autres appuis pour l'amélioration du cadre de l'investissement, notamment au niveau de la science et technologie, de l'organisation professionnelle, de la réalisation d'infrastructures techniques de la connaissance et de l'amélioration de l'offre de la prestation de services spécialisés.



Le programme AGRO dispose d'une dotation de 1,7 milliard d'euros (2000-2006), et au 31-12-2003 il avait déjà approuvé un total de 26 500 candidatures aux appuis, ce qui représentait un compromis de 70 % du montant global. Les paiements aux bénéficiaires ont atteint les 35 % des 1,7 milliard d'euros, avec une contrepartie publique (FEOGA + ressources nationales) de 54 %, en moyenne.

Les conclusions de l'étude présentée par l'équipe d'évaluation d'AGRO peuvent être consultées sur le portail web du Ministère de l'agriculture (www.min-agricultura.pt), elles proposent l'adoption de quelques mesures d'ajustement, en particulier :

- un meilleur suivi de l'exécution du projet d'investissement, surtout en ce qui concerne les jeunes agriculteurs ;
- priorité au financement des projets agricoles localisés dans les périmètres irrigués ;
- création de conditions de complémentarité entre les différentes mesures du Programme ;
- promotion pour l'adoption de normes de qualité et de certification ;
- création d'aides à l'adaptation environnementale, la sécurité alimentaire et au bien-être animal dans des zones pilote ;
- promotion de projets et d'actions valorisant les aspects positifs du co-financement du programme ;
- mise en œuvre d'une politique de valorisation de la compétitivité, soit d'une façon immédiate soit travers l'articulation avec d'autres outils d'appui ;
- renforcement de la priorité d'accès à la formation professionnelle pour les agriculteurs bénéficiaires des aides aux projets d'investissement ;
- renforcement des projets d'expérimentation et de démonstration d'activités visant la performance économique des exploitations et des filières agro-forestières.

Dans le sous-secteur des forêts, une des principales mesures de politique en préparation à la fin de l'année est l'élaboration d'un Plan national de protection contre les incendies, induits par les grands incendies qui se sont produits au cours de l'été. Ce Plan, veut constituer une « révolution », selon les paroles du ministre, dans le domaine de la protection de la forêt, domaine où l'investissement public a été de 22,5 millions d'euros.

Ce Plan prévoit, entre autres actions et mesures, la création d'une *Agence de prévention des incendies forestiers* et aussi la création dans chaque commune d'un *Comité de défense de la forêt contre les incendies*, ce qui signifie l'attribution aux municipalités d'un rôle central dans la protection des forêts et dans la prévention des incendies, à l'image de ce qui est déjà en place pour la chasse, par exemple.

Pour installer ces Comités, l'Agence a signé avec l'Association des municipalités portugaises un protocole doté de cinq millions d'euros.

L'Agence de prévention des incendies forestiers, ne dispose pas encore de toutes les « conditions pour travailler, faute de ressources humaines et financières », selon les paroles du Secrétaire d'État des forêts. Elle est chargée de la coordination et de la mise en œuvre de la concertation des stratégies de prévention des incendies, auxquelles participent les organismes qui ont, quelle que soit leur forme, des compétences au niveau forestier : l'Association des municipalités, le Service national des sapeurs pompiers et protection civile, la direction générale des ressources forestières, l'Institut de la météorologie, l'Armée de terre et de l'air, la Gendarmerie et l'Institut national de conservation de la nature.

4.2 - Politiques de structures

Les politiques relatives aux structures agraires constituent un ensemble dans le Programme Agro, sur la période 2001-2006. On peut y relever deux grands domaines : i) la formation et la qualification professionnelles et ii) la prestation de services par les organisations agricoles et rurales, que nous analyserons séparément par la suite.

4.2.1 - La formation et la qualification professionnelles

L'entité responsable pour cette partie de la politique des structures agraires est l'IDRHa – *Instituto de desenvolvimento rural e hidraulica*, du Ministère de l'agriculture, qui joue dans ce domaine un double rôle, car il est à la fois, l'entité qui fait la formation et le service d'appui au Bureau du gestionnaire du programme agro.

La formation et la qualification professionnelles s'adressent aux techniciens du Ministère de l'agriculture et des différentes institutions de producteurs. Elle porte sur des thèmes de la production et de la transformation agricoles, pouvant encore concerner le développement rural.

En chiffres, la formation et la qualification professionnelles – conduites par l'IDRHa - concernent environ 500 à 600 personnes par an, dans les 35 à 40 actions de formation mises en place. Pour ce faire, il faut recruter 100 à 120 formateurs / enseignants chaque année, dont la grande majorité (98 %) vient de l'extérieur des services (universités, instituts de recherche, étranger...).

Dans l'ensemble du pays, toutes institutions confondues, la formation et la qualification professionnelles couvrent 1 500 actions et touchent entre 17 et 25 milliers de candidats, en moyenne, chaque année. La moitié des personnes formées a moins de 40 ans, dans une proportion équilibrée entre hommes et femmes, 40 % sont âgées de 40 à 65 ans et à peine 10 % des participants aux actions sont à l'âge de la retraite.

Malgré cet effort très important, il reste néanmoins un immense travail de formation et de qualification à réaliser, en particulier auprès des agriculteurs les plus âgés, et de formation continue pour tous les autres dans un grand nombre de domaines.

4.2.2 - La prestation de services par les organisations agricoles et rurales

Ce chapitre des politiques de structures s'adresse aux organisations agricoles et rurales, nationales, régionales ou locales, dont le but est la prestation de services de qualité aux adhérents, pour arriver à une agriculture moderne, fortement compétitive, produisant selon des règles de qualité très exigeantes et en respectant les normes de la protection de l'environnement et de la préservation du paysage.

Les aides accordées par le Programme agro à ce titre, comprennent trois grands domaines :

- l'information ;
- le développement de l'associativité ;
- l'encadrement local des services techniques de base.

Les subventions qui sont, en moyenne, de 45 %, mais qui peuvent aller jusqu'à 65 % du total engagé par projet, représentent un appui total de 12 millions d'euros pour les 37 projets de prestations de services déjà approuvés, la plupart concernant des actions d'information sur la réforme de la PAC.

Les responsables pour ce sous-secteur de la politique des structures manifestent leur désir que dans le futur, d'autres domaines, tels que : l'innovation, la modernisation et rationalisation, le respect des règles de santé publique, santé animale et le bien-être animal, puissent aussi mériter l'intérêt des associations de producteurs et autres organisations rurales.

4.2.3 - Les périmètres irrigués

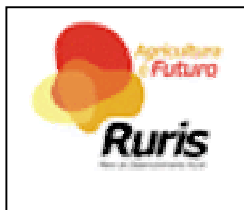
Au cours de l'année 2003 se sont poursuivis les travaux de construction des périmètres irrigués qui ont été lancés récemment et dont quelques-uns sont achevés, comme le Barrage des *Minutos*, à côté de Montemor-o-Novo, en Alentejo. Pour les anciens périmètres du Plan d'irrigation de l'Alentejo, construit au cours des années 60, ce sont les travaux d'entretien et de manutention qui ont mérité l'intervention des pouvoirs publics chargés de leur gestion.

Finalement, l'œuvre la plus emblématique dans ce domaine, l'*Alqueva*, qui constitue le plus grand périmètre irrigué installé au Portugal (110 000 ha, à l'horizon 2025), présente des problèmes de démarrage de sa composante agricole et, de ce fait, le Ministre de l'agriculture a nommé un groupe de projet constitué de

cinq personnes et dont la désignation officielle est « *Alqueva Agrícola* », pour « programmer, lancer, coordonner et accompagner toutes les actions nécessaires à la concrétisation des objectifs » du projet.

4.3 - Politiques de développement rural

Le « RURIS », programme national pour l'appui au développement rural, a été approuvé par la Commission européenne pour la période du QCA III (2000-2006).



Ce programme comporte quatre grands domaines d'intervention. Il vise directement à réaliser l'objectif stratégique de la politique agricole et de développement rural : promouvoir une agriculture compétitive compatible avec un développement rural durable. Pour y arriver, RURIS intègre quatre grands domaines d'intervention, chacun doté de règles spécifiques d'application :

- retraite anticipée ;
- indemnités compensatrices ;
- mesures agri-environnementales ;
- boisement des terres agricoles.

Les paiements en 2003 à titre des indemnités compensatrices aux régions défavorisées ont été de 67 995 milliers d'euros, ce qui représente 9,3 % du montant global des paiements d'aides et subventions à l'agriculture portugaise originaires du FEOGA (731 116 milliers d'euros).

Malgré l'impact financier très important, il est d'ores et déjà possible de faire un bilan à mi-parcours, provisoire certainement, mais de toute façon rigoureux et pertinent de l'application du RURIS.

La principale évidence est la non-adéquation des mesures du programme (définition et objectivité) aux objectifs et la faible importance accordée à la simplification des procédures. De ce fait, la dotation financière reste très sous-utilisée, et les « pertes » cumulées dès le début s'élèvent à 300 millions d'euros, dont environ 77 millions en 2003. Il est vrai toutefois, qu'il reste encore du temps pour récupérer le retard et les « pertes », mais les règles d'utilisation des fonds communautaires sont trop contraignantes pour espérer de grandes réussites dans ce domaine.

En effet, d'après les associations socioprofessionnelles les principales faiblesses de RURIS sont :

- une promotion déficitaire du programme parmi les destinataires potentiels ;
- l'inexistence de formation des techniciens du Ministère chargés des conseils et de l'information des agriculteurs et des agents économiques qui présentent des candidatures de projets ;
- l'absence de toute articulation entre services et structures du Ministère de l'agriculture chargés de l'implantation et du suivi des mesures du programme.

4.4 - Politiques de prix et de subventions

D'après les termes de la réforme de la PAC, en juillet 2003, une nouvelle politique de prix et subventions (*régime du paiement unique dissocié*) a été créée. Elle remplace l'ancien système d'aides, de prix et de subventions, trop complexe et onéreux pour les finances communautaires, vu les contrôles et procédures administratives qu'il exigeait.

Le nouveau système sera appliqué à partir du 1^{er} janvier 2005. Il prend en compte, pour son calcul, la moyenne du montant des aides reçues par chaque producteur au cours de la période 2000-2002, en étant découplé de la production de céréales, notamment, dont les aides sont totalement indépendantes et dissociées de la production.

Les associations professionnelles réclament la régionalisation des aides directes aux producteurs, car elles estiment que, de cette façon, pourront être éliminés les aspects négatifs de l'attribution des aides qui font que les 2 500 plus grands producteurs reçoivent 250 millions d'euros par an (80 % du total), tandis que les 248 milliers d'exploitations familiales ne reçoivent que des montants résiduels, symboliques pour la plupart.

Cette régionalisation des aides communautaires de la PAC permettrait la redistribution des prix et subventions à l'intérieur du pays, en les répartissant entre les sept régions agraires portugaises (en excluant les Açores et la Madère) ; de cette façon, il serait possible dans le futur d'accorder des aides aux producteurs de pommes de terre, horticoles, fruits et légumes, etc., qui sont actuellement exclus du régime d'appui de la PAC.

Malgré cette position des associations, le Ministre de l'agriculture, M. Sevinato Pinto (à l'époque, car il a été remplacé en juillet 2004) a annoncé à Évora, que la régionalisation des aides ne se fera pas au Portugal.

Finalement, il est généralement accepté par les associations socioprofessionnelles que la nouvelle politique des prix et subventions de la PAC peut conduire à l'abandon de la production agricole avec des conséquences immédiates sur les taux d'emploi et de chômage en milieu rural et d'une façon générale sur l'économie locale, régionale et nationale, à différents niveaux.

4.5 - Agriculture et environnement

L'agriculture, ainsi que les autres secteurs de l'activité économique liés à la nature, doivent adopter et respecter les règles de protection environnementales telles qu'elles ont été établies soit par les autorités nationales, soit par la Commission européenne.

Ces règles sont bien connues et nous n'en parlerons pas ici. Le respect des règles et pratiques respectueuses de l'environnement ne signifie pas l'utilisation de méthodes archaïques et la présence d'une agriculture rétrograde. Il s'agit, par contre, d'un autre concept d'agriculture, celui de durabilité.

Une agriculture durable est une agriculture qui est capable de faire face à trois enjeux indissociables : 1) écologique, 2) économique et 3) social, et dont la production est axée sur les intérêts des consommateurs. Le système d'aides et de subventions de l'écoconditionnalité subordonne les paiements aux agriculteurs au respect de ces exigences.

L'agriculture biologique, qui est un cas très particulier de l'agriculture durable, ne cesse de se développer au Portugal. Elle est caractérisée, notamment, par le recours à des techniques phytosanitaires avancées, quoique naturelles, pour éviter l'usage de pesticides. Les produits obtenus sont généralement certifiés. Il existe un marché spécifique pour ces produits dont les prix sont, dans l'ensemble, un peu plus élevés que les prix pratiqués en agriculture conventionnelle.

Mais l'adhésion volontaire à des pratiques agricoles et forestières respectueuses de l'environnement étant insuffisante pour atteindre les objectifs visés par les autorités communautaires et nationales, un système d'incitation pour l'adoption de ces pratiques, connu sous la dénomination de mesures agri-environnementales, a été mis en place.

Ces mesures, incluses dans le deuxième pilier de la PAC, depuis l'adoption de l'Agenda 2000, prévoient des paiements pour des engagements qui vont au-delà des bonnes pratiques agricoles. Administrées et contrôlées au Portugal par l'IDRHa, du Ministère de l'agriculture, elles constituent un instrument privilégié de politique nationale et communautaire en matière d'environnement, car elles sont obligatoires dans tous les programmes de développement rural tout en étant fondées sur l'engagement conscient et volontaire des agriculteurs, qui signent avec les autorités un contrat de cinq ans, en faveur d'une agriculture plus respectueuse des ressources naturelles.

Il existe actuellement au Portugal treize mesures agri-environnementales, qui couvrent un champ très vaste de la production agricole, des forêts, des marchés agro-alimentaires et même du développement rural. Très brièvement, nous donnons ci-après les principales caractéristiques de ces mesures.

- RURIS – Mesure 3 : objectifs globaux des politiques communautaires de l'agriculture et de l'environnement, par exemple, a) l'amélioration de l'environnement, du paysage et de ses caractéristiques, b) le maintien de systèmes de pâturage extensifs, c) la conservation d'espaces cultivés de grande valeur naturelle, d) la préservation du paysage, e) la planification environnementale dans les exploitations agricoles, etc.
- RURIS – Mesure 4 : dont l'objectif est la reforestation des terres agricoles, avec des espèces de qualité, pour réduire les effets de la désertification et la récupération de la fertilité des sols et la régularisation des ressources hydrologiques.
- AGRO – Mesure 1 – Action 1.2 : l'objectif est l'appui à l'investissement dans les exploitations agricoles, en tenant compte de la préservation et de l'amélioration de l'environnement.
- AGRO – Mesure 2 : pour la transformation et la commercialisation des produits agricoles, avec la sauvegarde des aspects environnementaux, en particulier la réduction des impacts négatifs de l'activité productive sur l'environnement.
- AGRO – Mesure 3 – Action 3.1 : pour l'appui à la sylviculture, et à la promotion du maintien et de l'amélioration des fonctions économiques, écologiques et sociales des forêts, compatibles avec l'environnement en visant l'augmentation de la biodiversité.
- AGRO – Mesure 3 – Action 3.6 : pour la promotion de nouveaux marchés et la qualification des produits forestiers, amis de l'environnement et capables de créer une gestion forestière durable.
- AGRO – Mesure 10 : pour les services agro-ruraux spécialisés, essentiels pour l'activité agricole et forestière, la promotion des espaces et des produits ruraux, la préservation de l'environnement et du paysage.
- AGRO – Mesure 8 – Action 8.1 : pour la recherche-développement de pratiques culturelles compatibles avec l'environnement.
- AGRO – Mesure 8 – Action 8.2 : pour la réduction du risque et des impacts environnementaux dans l'application des produits phytosanitaires, mais aussi la réduction du risque pour celui qui les applique.
- AGRIS – Action 2 – Sous-action 2.1 : pour la création et la modernisation d'unités productives soit au niveau de la production, soit de la transformation, en particulier celles qui utilisent les AOC (appellations d'origine contrôlée), les IGP (indication géographique protégée), etc.
- AGRIS – Action 7 – Sous-action 7.2 : pour la conservation de l'environnement et des ressources naturelles, notamment l'appui à la requalification environnementale ;
- AGRIS – Action 7 – Sous-action 7.1 : pour la récupération et la valorisation du patrimoine paysager et des petits villages en milieu rural.
- LEADER + : pour l'adoption de stratégies originales de développement durable et de grande qualité, dont l'objectif est la valorisation du patrimoine naturel.

Annexes

Tableau 1 - Comptes économiques de l'agriculture, des forêts et de la pêche. Résultats globaux (millions d'euros)

	2002	Indices 2002= 100		2003
	prix courants	volume	prix	prix courants
I - Agriculture et élevage				
A. Production agricole finale	6257,7	95,4	102,5	6413
productions végétales				
productions animales				
B. Consommations intermédiaires	2993,4	96,5	98,5	2949,6
C=A-B. Valeur ajoutée brute	3264,3	94,3	106,1	3463,4
D = Subventions	323,79		105,0	340
E = Taxes	8,74		103,1	9,01
F=C+D-E. Valeur ajoutée brute aux coûts des facteurs	3579,3		106,0	3794,4
G = Amortissements	718,15	100,3	103,0	739,86
H=F-G. Valeur ajoutée nette aux coûts des facteurs				
= revenu	2861,2		106,8	3054,5

Source: Estatísticas Agrícolas 2003-INE,Lisboa, 2004 (Edition Web).

II - Forêts				
A. Production agricole finale	815,98		90,1	735,60
B. Consommations intermédiaires	71,52		99,3	71,01
C=A-B. Valeur ajoutée brute	744,46		89,3	664,59
D = Subventions	6,30		87,8	5,53
E = Taxes	0,91		108,8	0,99
F=C+D-E. Valeur ajoutée brute aux coûts des facteurs	749,85		89,2	669,13
G = Amortissements	54,87		103,5	56,79
H=F-G. Valeur ajoutée nette aux coûts des facteurs				
= revenu	694,98		88,1	612,34

Source: Estatísticas Agrícolas 2003-INE,Lisboa, 2004 (Edition Web).

III - Pêche				
A. Production agricole finale	571,62		102,2	583,93
B. Consommations intermédiaires	135,64		104,4	141,63
C=A-B. Valeur ajoutée brute	435,98		101,4	442,29
D = Subventions	7,98		0,0	n.d.
E = Taxes	0,99		0,0	n.d.
F=C+D-E. Valeur ajoutée brute aux coûts des facteurs	442,97			
G = Amortissements	31,02		0,0	n.d.
H=F-G. Valeur ajoutée nette aux coûts des facteurs				
= revenu	411,95		102,2	421,09

Source: Contas Económicas da Pesca 2003 (Estimativa) - Edition Web.

Tableau 2 - Comptes économiques de l'agriculture.
Résultats par culture, activité d'élevage et de forêt (millions d'euros)

I - Agriculture et élevage	2002	2003
A. Production agricole finale	6257,68	6412,95
productions végétales	3704,00	3887,93
céréales	389,93	349,63
riz	48,86	50,43
légumineuses	50,53	49,25
racines et tubercules	87,37	101,53
cultures industrielles	146,87	141,57
légumes	1562,67	1690,08
fruits	713,19	796,99
agrumes	99,48	104,35
raisins	143,53	151,52
vins et jus de raisins	462,01	495,98
olives de table	36,01	47,15
huile d'olives	58,30	54,31
autres	7,67	8,25
viandes et produits de l'élevage	2547,00	2518,1
viande bovine	404,59	443,00
viande ovine	185,91	178,96
viande porcine	520,02	496,02
volaille	426,38	435,97
autres viandes		
lait	759,96	682,31
oeufs	86,48	101,22
autres produits d'élevage	25,48	26,67
B. Consommations intermédiaires	2943,43	2949,59
semences et plants	128,21	116,42
animaux		
énergie et lubrifiants	224,14	240,34
engrais	146,23	144,46
phytosanitaire	163,94	155,43
produits vétérinaires	36,61	35,47
alimentation animale	1646,50	1583,77
entretien et réparations	114,07	122,94
services	6,58	6,82
autres	527,15	543,94
C = A-B. Valeur ajoutée au prix de marché	3264,25	3463,36
D = Subventions	323,79	340,00
E = Taxes	8,74	9,01
F = C+D-E. Valeur ajoutée aux coût des facteurs	3579,30	3794,35
G = Amortissements	718,15	739,86
H = F-G. Valeur ajoutée nette au coût des facteurs	2861,15	3054,49

Tableau 2 (suite)

II - Forêts	2001	2002
A. Production agricole finale	815,98	735,6
Bois d'ouvrage de conifères	128,9	100,3
Bois de chauffage de conifères	n.d.	n.d.
Autres bois d'ouvrage	292,6	277,5
Autres bois de chauffage	n.d.	n.d.
Total bois d'ouvrage	421,5	377,8
Total bois de chauffage	23,4	24,3
Total bois	444,9	402,1
Liège	341,1	303,6
Résine	n.d.	n.d.
Semences et plants	n.d.	n.d.
Total autres produits	11,1	10,2
Travaux de reforestation	18,8	19,8
B. Consommations intermédiaires	71,5	71,0
Semences et plants		
Energie		
Engrais		
Phytosanitaire		
Entretien, réparations		
Services		
C = A-B. Valeur ajoutée aux prix de marché	744,46	664,59
D = Subventions	6,30	5,53
E = Taxes	0,91	0,99
F = C+D-E. Valeur ajoutée aux coûts des facteurs	749,85	669,13
G = Amortissements	54,87	56,79
H = F-G. Valeur ajoutée nette au coût des facteurs	694,98	612,34
III - Pêche		
A. Production Finale	571,62	583,93
B. Consommations intermédiaires	135,64	141,63
C = A-B. Valeur ajoutée aux prix de marché	435,98	442,29
D = Subventions	7,98	nd
E = Taxes	0,99	nd
F = C+D-E. Valeur ajoutée aux coûts des facteurs	442,97	nd
G = Amortissements	31,02	nd
H = F-G. Valeur ajoutée nette au coût des facteurs	411,95	421,09

Source: Estatísticas Agrícolas 2003 - INE, Lisboa, 2004 (Edition Web).

Tableau 3 - Nombre d'exploitations par taille et superficie, 1999

Taille	Nombre en milliers	% du total	% cumulé	Surface en 1000 ha	% du total	% cumulé
Hors sol	3,36	0,81	0,81	4,60	0,09	0,09
0 - 1 ha	108,45	26,07	26,88	141,79	2,73	2,82
1 - 5 ha	215,99	51,92	78,80	875,80	16,88	19,70
5 - 20 ha	65,19	15,67	94,47	949,35	18,29	37,99
20 - 50 ha	13,09	3,15	97,62	506,33	9,76	47,75
50 - 100 ha	4,13	0,99	98,61	360,66	6,95	54,70
> 100 ha	5,78	1,39	100,00	2350,61	45,30	100,00
Total	415,97			5189,12		

Source: Recenseamento Geral da Agricultura, 1999, INE, 2001.

Tableau 4 - Evolution des principales productions végétales, 2001-2003

	Surface 1000 ha			Production 1000 tonnes		
	2001	2002	2003	2001	2002	2003
Blé dur	133,54	185,32	145,00	105,73	347,57	
Blé tendre	50,14	42,37	30,00	53,66	86,44	60,53 (a)
Orge	12,00	11,00	10,00	12,59	20,01	13,26
Maïs	154,08	139,44		894,54	790,30	784,15
Riz	25,19	25,20		146,59	145,80	146,44
Autres céréales	91,95	85,93	46,00	66,84	107,52	64,26
Total céréales	466,90	489,26		1279,95	1497,64	1168,64
Pommes de terre	49,63	52,60	45,00	693,77	781,16	733,99
Betteraves à sucre	4,88	9,04		277,93	643,86	nd
Tournesol	43,37	37,58		23,64	21,33	21,27
Cultures fourragères						
Laitue	2,47	2,70		53,89	59,19	nd
Pastèques	0,82	1,09		20,77	26,36	nd
Melons	3,45	4,08		71,59	85,12	nd
Tomates	11,49	11,90		911,54	867,67	894,18
Piments	1,37	1,66		42,86	52,46	nd
Oignons	1,34	1,55		29,96	37,08	nd
Oranges	21,78	21,71		221,23	277,82	279,55
Mandarines, Clémentines	5,02	4,67		49,99	54,65	nd
Citrons	0,97	1,01		11,23	11,18	nd
Pommes	21,40	21,43		264,59	300,48	286,22
Poires	12,64	12,71		141,78	125,29	87,27
Pêches	7,02	6,99		26,74	60,10	56,45
Amandes	38,71	38,71		15,74	15,74	nd
Bananes (1998)						
Raisins de table	6,07	6,12		52,17	56,38	nd
Vin	217,11	216,50		7525,49	6448,83	7093,06
Olives de table	10,55	10,75		13,99	11,58	nd
Huile d'olive	358,64	358,80		32,04	28,46	33,18
Tabac	2,00	2,00		5,76	5,60	5,73

(a) Total du blé (dur + tendre)

Source: Estatísticas Agrícolas 2003 - INE, Lisboa, 2004 (Edition Web). Estatísticas Agrícolas, 2002.

Tableau 5 - Evolution des productions animales, 2001-2003

	Nombre d'animaux abattus (1000)			Production viande (1000 t)		
	2001	2002	2003	2001	2002	2003
Viande						
Bovins	397,7	438,8	433,3	96,3	106,6	104,7
Moutons	1115,4	1134,8	1098,5	22,4	23,9	11,3
Chèvres	142,6	163,4	139,3	1,8	2,0	0,9
Porcs	4831,1	5099,1	5220,3	342,6	356,0	327,8
Chevaux	2,8	1,9	1,7	0,5	0,3	0,3
Poulets	177181,4	173432,6	nd	220,3	215,8	201,7
Lapins	6135,0	5823,3	nd	7,9	7,7	nd
Autres	20760,5	20172,2	nd	114,1	110,8	nd
Total				805,9	823,1	

Production (1000 tonnes)			
	2001	2002	2003
lait			
Lait de vache	1922,2	2042,9	1919,0
Lait de brebis	99,6	97,3	98,3
Lait de chèvre	31,1	29,5	28,6
Autres	n.d.	n.d.	nd
Oeufs (1000 T)	124,5	124,9	nd
Autres, dont	207,6	217,3	
<i>Graisse de porc</i>	37,7	39,2	
<i>Abats</i>	56,3	60,2	
<i>Fromage</i>	76,5	77,5	58,0
<i>Beurre</i>	24,5	27,5	26,3
<i>Miel</i>	4,5	4,6	
<i>Cire</i>	0,3	0,3	
<i>Laine</i>	7,8	8,0	

Cheptel (1000 têtes)			
	2001	2002	2003
Bovins	1404	1395	1389
Moutons	3459	3457	3356
Chèvres	561	538	502
Porcs	2389	2344	2249
Poules pondeuses	6968	n.d.	n.d.
Autres	n.d.	n.d.	n.d.

Source: Estatísticas Agrícolas 2003 - INE, Lisboa, 2004 (Edition Web).

Tableau 6 - Prix à la production, 2001-2002

	Prix euro/tonne	
	2001	2002
Blé dur	140,5	129,4
Blé tendre	129,3	117,1
Orge	127,7	111,3
Maïs	137,2	132,9
Riz	309,3	299,9
Autres céréales (Triticale)	126,3	124,6
Total céréales		
Pommes de terre	192,4	113,9
Betteraves à sucre	n.d.	n.d.
Tournesol	264,4	260,2
Cultures fourragères	n.d.	n.d.
Laitue	635,9	612,2
Pastèques	108,7	
Melons	249,5	373,9
Tomates	471,2	808,6
Piments	474,4	588,6
Oignons	446,2	385
Oranges	503,1	285,9
Mandarines, clémentines	560,7	437,3
Citrons	449	324,2
Pommes	549,8	497,7
Poires	448,3	513,7
Pêches	865,4	715,7
Abricots	n.d.	n.d.
Amandes	462,3	459,3
Bananes	n.d.	n.d.
Raisins de table	745,7	629,5
Vin (rouge) (1000 L)	494,2	380,6
Olives de table	n.d.	n.d.
Huile d'olive (Extra Vierge)	1725,3	1821,9
Autres (chataigne)	997,6	1054
Vin (blanc) (1000 L)	280,5	225,2
Viande		
Bovins	3414,7	3727,1
Moutons	1707,9	2034,2
Chèvres	3881	4528,1
Porcs	1841,8	1415,1
Chevaux	n.d.	n.d.
Poulets	795	733,3
Lapins	1701,5	1269
Autres		
Lait (1000 l)		
Lait de vache	321,7	328,7
Lait de brebis	935,6	915,9
Lait de chèvre	332,1	332,3
Autres		
Oeufs (100 unit)	4,89	4,97
Autres		

Source: Estatísticas Agrícolas 2002 - INE, Lisboa, 2003.

Tableau 7 - Prix des principaux intrants, 2001-2002

	Unité	Prix euro/tonne	
		2001	2002
Travail non qualifié			
Travail qualifié (préciser)			
Terres non irriguées (fermage)			
Terres irriguées (fermage)			
Semences			
Blé dur	tonne	339,2	359,5
Blé tendre	tonne	349,1	280,9
Maïs	tonne	6437	6530
Orge			
Pommes de terre	tonne	379,2	459,4
Oignons			
Melons			
Pastèques			
Piments			
Tomates			
Plants			
Agrumes			
Vigne			
Pommes			
Pêches			
Poires			
Abricots			
Fuel	1000 l	420,2	336,9
Transport			
Engrais azoté	tonne	851,6	640,7
Engrais phosphaté		836,9	809,7
Potasse		379,1	337,8
Autres (électricité)	kw	0,11	0,12
Produits phytosanitaires			
Services vétérinaires			
Travaux à façons			
Travaux du sol			
Location tracteur			
Location moissonneuse-batteuse			
Aliments du bétail			
Fourrage	tonne	142,8	204,18
Aliments concentrés (Bovins)	tonne	285,3	287,2
Eau d'irrigation			
Taux d'intérêt court terme			
Taux d'intérêt long terme			

Source: Estatísticas Agrícolas 2002 - INE, Lisboa, 2003.

Tableau 8 - Principaux indicateurs des industries agro-alimentaires (IAA), 2001

	2001
	Total industries IAA
Nombre d'emplois	102714
Ventes (million euros)	10846,9
Valeurs ajoutées (million euros)	2605,7
Salaires (million euros)	1208,2
Investissements (million euros)	655,7

Source: Estatísticas Agrícolas – 2002.

Tableau 9 - Indicateurs des sous-secteurs des IAA, 2001

	2001			
	Nombre d'entreprises unité	Nombre d'emplois 1000 emplois	Ventes millions Euros	Valeur ajoutée millions Euros
Industries de la viande	404	15,16	1687,4	314,4
Industries des pêches	90	5,4	631,8	98,3
Conserves végétales	145	3,95	425,4	120,2
Huiles et graisses	451	2,41	620,3	87,6
Industries laitières	294	7,57	1355,9	274,4
Meunerie	367	2,49	503,7	82,2
Alimentation animale	118	4,47	1274,7	155
Pain, pâtes, biscuits+				
Sucre+				
Cacao, chocolat=	6139	47,21	2138,8	758,2
Vin+				
Bières+				
Eau+				
Boissons non alcoolisées=	477	14,05	2208,8	715,5
Autres (tabac)	4	1,39	361,6	182,2
Total IAA	8485	102,714	10846,9	2605,7

Source: Estatísticas Agrícolas – 2002.

**Tableau 10 - Commerce extérieur total et agricole, 2001-2002
(millions d'euros)**

	2001	2002
Tous produits		
Exportations	27322,8	28097,8
Importations	44054,0	42413,8
Produits agricoles		
Exportations	843,1	909,2
Importations	3784,2	3688,0

Source: Estatísticas do Comércio Internacional, 2002 - INE, Lisboa, 2003.

**Tableau 11 - Commerce extérieur agricole par principales régions,
2001-2002 (millions d'euros)**

	2001		2002	
	exports	imports	exports	imports
Union européenne	21893,5	33072,2	22569,6	33033,6
Amérique du Nord	1538,7	1601,2	1570,6	883,5
OCDE				
Autres pays	2232,4	5116,5	2328,7	5089,5

Source: Estatísticas do Comércio Internacional, 2002 - INE, Lisboa, 2003.

Tableau 12 - Commerce extérieur agricole par produits, 2001-2002

[illegible]

Tableau 12 (suite)

	2001				2002			
	Imports		Exports		Imports		Exports	
	Quantité 1000 t	Valeur 1000 euro	Quantité 1000 t	Valeur 1000 euro	Quantité 1000 t	Valeur 1000 euro	Quantité 1000 t	Valeur 1000 euro
Viande								
Bovins	46,33	139754	0,04	180	54,266	187892	0,082	304
Moutons et chèvres	10,20	31605	0,09	497	8,11	26939	0,228	1008
Porcs	106,48	220646	2,98	6066	97,354	162560	2,676	5667
Chevaux	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Poulets	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	13,031	19848	2,776	3542
Lapins	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Lait								
Lait de vache	129,72	88673	159,84	85704	107,876	65764	186,743	97200
Lait de brebis	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Lait de chèvre	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Autres	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Oeufs	8,62	12841	6,68	6969	7,218	11337	9,554	10756
Autres	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Produits de la pêche	336,56	1057155	101,23	337232	340,497	1019072	110,852	357647

Tableau 13 - Soutien à l'agriculture par produits, 2002-2003 (millions €)

	2002	2003
<i>Céréales</i>		
Soutien des prix		
Politique commerciale		
Quotas		
Palements directs	206,3	179,6
Subventions d'investissement		
Réductions d'intérêt		
Subventions d'engrais		
Subventions de semences		
Subventions d'autres intrants		
Autres soutiens		
ESP (Equivalent Subvention à la Production)		
<i>Sucre</i>		
Soutien des prix		
Politique commerciale		
Quotas		
Palements directs	20,6	17,5
Subventions d'investissement		
Réductions d'intérêt		
Subventions d'engrais		
Subventions de semences		
Subventions d'autres intrants		
Autres soutiens		
ESP (Equivalent Subvention à la Production)		
<i>Huiles (Huile d'olive)</i>		
Soutien des prix		
Politique commerciale		
Quotas		
Palements directs	29,5	42,9
Subventions d'investissement		
Réductions d'intérêt		
Subventions d'engrais		
Subventions de semences		
Subventions d'autres intrants		
Autres soutiens		
ESP (Equivalent Subvention à la Production)		

Tableau 13 (suite)

	2002	2003
Lait		
Soutien des prix		
Politique commerciale		
Quotas		
Paielements directs	31,9	12,3
Subventions d'investissement		
Réductions d'intérêt		
Subventions d'engrais		
Subventions de semences		
Subventions d'autres intrants		
Autres soutiens		
ESP (Equivalent Subvention à la Production)		
Autres produits		
Soutien des prix		
Politique commerciale		
Quotas		
Paielements directs	308,9	443,4
Subventions d'investissement		
Réductions d'intérêt		
Subventions d'engrais		
Subventions de semences		
Subventions d'autres intrants	15,3	13,1
Autres soutiens	79,5	117,6
ESP (Equivalent Subvention à la Production)		
Total	692,0	826,4

Source:INGA (www.inga.min-agricultura.pt).

Tableau 14 - Données sur le secteur de la pêche, 2001-2003

	2001	2002	2003
Infrastructures			
Ports (capacité)			
Flottes			
Nombre de bateaux	10532	10548	10262
Puissance (kw)	405874	412927	399046
Capture			
Tonnage	146094	148246	151577
Valeur (millions Euros)	255,1	267,1	271,6
Emploi (nombre d'actifs)	16048	16625	
Pisciculture			
Nombre			
Production (tonnes)	6998		
Aquaculture			
Nombre	1412	1438	nd
Production (tonnes)	8211	8287	
Consommation			
Volume			
Valeur			
Importations			
Volume (millions tonnes)	351,6	340,5	348
Valeur (millions euros)	1092,4	1019,1	988,6
Exportations			
Volume (millions tonnes)	106,9	110,9	111
Valeur (millions euros)	350,9	357,6	341,8

References

- *Estatísticas Agrícolas – 2003*, Institut National de Statistique, Lisbonne, 2004.
- *A Floresta nas Explorações Agrícolas – 1995*, Institut National de Statistique, Lisbonne, 1997.
- *Estatísticas das Pescas – 2003*, Institut National de Statistique, Lisbonne, 2004.
- *Estatísticas Agro-Industriais – 1999-2001*, Institut National de Statistique, Lisbonne, 2003.
- *Estatísticas da Produção Agro-Industrial – 1996-1998*, Institut National de Statistique, Lisbonne, 2000.
- *Relatório do Conselho de Administração, Relatório e Contas, Gerência de 2003*, Banque du Portugal, Lisbonne, 2004.
- Ministère de l'Agriculture, Pêches et Forêts, www.min-agricultura.pt
- Institut du Développement Rural et de l'Hydraulique, www.idrha.min-agricultura.pt
- Banque du Portugal, www.bportugal.pt
- CONFAGRI – Confédération Nationale des Coopératives Agricoles et du Crédit Agricole du Portugal, CCRL, www.confagri.pt
- IFADAP – Institut pour le Financement et l'Appui au Développement de l'Agriculture et des Pêches et INGA – Institut National d'Intervention et Garantie Agricole, www.inga.min-agricultura.pt
- AgroPortal – Information Agricole, www.agroportal.pt
- CAP – Confédération des Agriculteurs du Portugal, www.cap.iweb.pt
- Information forestière, www.portalflorestal.com
- *Boletim Trimestral do INGA, n.º 24 – INGA*, Institut National d'Intervention et Garantie Agricole, Lisbonne, 2004.
- *Balanço da Campanha 2001/2002 – INGA*, Institut National d'Intervention et Garantie Agricole, Lisbonne, 2004.
- Institut National de Statistique, www.ine.pt
- DGVI Agriculture, <http://europa.eu.int/comm/agriculture>
- FAO, www.fao.org
- OCDE, www.oecd.org